



Luzenac, le 12 mars 2018

LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

COMMUNIQUÉ

Conseil communautaire :

Des perspectives budgétaires axées sur l'attractivité

Communauté de Communes
de la Haute-Ariège

Siège social

13, Route nationale 20
09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00
f. 05 61 64 41 08
administration@cc-hauteariege.fr

www.cc-hauteariege.fr

Référent

Maxime PARÉDÉ
Direction générale des Services
t. 06 84 36 53 25
m.parede@cc-hauteariege.fr

Le Conseil Communautaire (74 membres) s'est réuni le jeudi 8 mars 2018 à Ax-les-Thermes. Cette séance a été consacrée aux votes des comptes administratifs 2017 et au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2018, dans la perspective du vote des budgets primitifs 2018 qui aura lieu le 12 avril prochain.

Alain Naudy, président de la CCHA, a souligné les bons résultats de l'exercice 2017 : le budget général dégage près de 3,8 millions d'euros pour investir. Il a également souligné que ces résultats étaient largement dépendants des activités des structures annexes et notamment des stations de ski. Ces dernières ont présenté une saison de ski de très bonne facture et ont vu leur déficit largement diminué, ce qui milite pour le développement et leur structuration dans des modèles économiques mutualisés. Il a par ailleurs proposé d'inscrire les prévisions pour 2018 à 2020 avec prudence en faisant valoir une gestion saine, responsable et maîtrisée des finances de la CCHA.

Une épargne brute de 10% environ est ainsi dégagée du fonctionnement qui permet de projeter près de 7 millions d'euros d'investissement par an sur le territoire ; dont 60% environ seront consacrés au développement économique et touristique. Objectif : créer une nouvelle vitalité.

Dès cette année, les services et les élus de la CCHA vont mettre en œuvre le projet de territoire. Ils seront également appelés à exercer les nouvelles compétences que la loi Notre a bien voulu confier aux intercommunalités. Le tout devra s'inscrire dans un cadre de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, une harmonisation interne est actuellement en cours ainsi qu'une réorganisation des services. Cet effort collectif est indispensable pour poursuivre les investissements vitaux au dynamisme et à l'attractivité de son territoire. Sans compter que les dotations de l'État continuent de baisser et que les signaux du Gouvernement restent pour l'heure encore flous.

Le Président Naudy a également fixé le cap pour les mois à venir : « les résultats de notre politique vont voir le jour avec des projets concrets dans tous les domaines. Nous allons continuer d'investir pour l'avenir de nos montagnes. Mais des choix seront donc à faire et surtout à assumer ! ».

La promesse de ne pas augmenter les impôts est tenue. La Haute-Ariège réaffirme son caractère solidaire, avec la dotation de solidarité. Cette solidarité est essentielle pour les communes et garante du développement et de l'aménagement du territoire.

En résumé, des finances saines et maîtrisées avec des perspectives axées sur l'attractivité pour préparer la Haute-Ariège de demain.

Les dossiers présentés en Conseil :

- Élection d'un nouveau membre du Bureau communautaire suite à la démission d'Aranud Diaz de son mandat communautaire. Marie-France Rousset a été élue.
- Convention avec l'Agence Ariège Attractivité pour une mission relative à l'animation de l'immobilier d'entreprises.
- Aide pour un projet de construction d'un meublé de tourisme sur la commune d'Unac.
- Ventes de 2 terrains sur la zone d'activités de Perles-et-Castelet dans l'optique de l'installation d'une activité de chambres funéraires et d'une activité de fabrication de sushis.
- Attributions de 5 aides aux propriétaires dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.

Communauté de Communes de la Haute-Ariège

Siège social

13, Route nationale 20
09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00
f. 05 61 64 41 08
administration@cc-hauteariege.fr

www.cc-hauteariege.fr

Référent

Maxime PARÉDÉ
Direction générale des Services
t. 06 84 36 53 25
m.parede@cc-hauteariege.fr